



«Le but, c'est de rester actif»

ROMONT • *Julio, 18 ans, exerce le «mini-job» d'agent de propreté. Un travail d'insertion socioprofessionnelle mis en place par REPER et soutenu par la commune.*

FLORA BERSET

Depuis trois mois, Julio se réveille tous les jours à 5h40. Ce qui le pousse à se lever si tôt? Son «mini-job» d'agent de propreté à Romont. Du lundi au vendredi, de 6h30 à 8h30, le Glânois de 18 ans nettoie les espaces publics du chef-lieu dans le but de les rendre plus accueillants. Un travail d'insertion socioprofessionnelle mis en place par l'association REPER en 2013 et soutenu par la commune de Romont (lire ci-après).

«Ce qui est bon pour moi, c'est que je me lève le matin, je fais un petit job, je gagne mes sous», explique le jeune adulte, vêtu ce matin-là d'un pull à capuche, d'un bonnet et d'un pantalon bicolore à bandes rétroréfléchissantes. «Le but, c'est de rester actif. Ce n'est pas un travail pénible quand on le fait bien», souligne Julio, qui précise n'être arrivé en retard qu'une seule fois en trois mois.

«Ce n'est pas un travail pénible quand on le fait bien»

JULIO

Équipé d'un chariot, de gants et d'un balai, il s'applique à «rendre nickel» les endroits fréquentés par la jeunesse glânoise, où il ramasse principalement des bouteilles vides et des mégots. «Quand on te fait confiance, tu fais les choses bien», dit-il avec un sourire timide, visiblement gêné de parler de lui.

Priorité aux écoles

Effectuant tous les jours le même tournus, l'employé de REPER prend un soin particulier à enlever les déchets sauvages se trouvant aux abords de l'école enfantine à la rue Aliénor et du Cycle d'orientation de la Glâne à la route d'Arruffens. «Durant l'année scolaire, je commence toujours en premier par les écoles car tout doit être propre avant que les élèves arrivent», indique Julio. Le jeune cantonnier passe ensuite au nettoyage des terrains de sport du Bicubic, de la place de jeux d'Arruffens et de différents arrêts de bus.

Le Romontois s'est fait engager grâce au bouche-à-oreille. Plusieurs de

ses amis ont exercé le «mini-job» d'agent de propreté avant lui. Comme il n'avait pas trouvé d'apprentissage à la sortie du CO, ils lui ont conseillé de postuler. «J'ai pris ce qui venait», glisse le jeune homme d'origine angolaise. «Mes parents auraient préféré que je continue ma formation, mais ils ne sont pas contre le fait que je fasse ce petit boulot.»

Contrat non permanent

Durant la première semaine, le jeune nettoyeur a été supervisé et encadré par Joseph Defferrard, le responsable du Service de la voirie de Romont. Depuis, il travaille seul la majeure partie du temps. A la fin de chaque mois, une évaluation de son travail est réalisée. «J'ai toujours eu des échos positifs, c'est encourageant», relève Julio, qui pense que ce job sera «un plus» dans son CV.

Côté rémunération, le jeune adulte touche 17 francs de l'heure, soit 170 francs la semaine. «C'est correct», commente-t-il en haussant les épaules. S'il le souhaite, il peut en outre bénéficier d'un coaching individualisé dispensé par l'équipe de REPER.

Avant lui, une quinzaine de jeunes en difficultés, âgés de 17 à 20 ans, ont déjà travaillé comme agents de propreté pour la Ville de Romont. En général, les «mini-jobeurs» signent un contrat dit «non permanent» pour une durée d'un mois renouvelable. «Ils ont été d'accord de me garder un peu plus longtemps parce que je travaille bien», glisse Julio.

Au début du mois de septembre, il passera le relais à un autre jeune, qui reprendra son poste. «Il en a plus besoin que moi», affirme celui qui s'apprête à commencer un travail de vendeur. Avec du recul, que lui ont apporté ces trois mois en tant qu'agent de propreté? «Un peu plus de responsabilités et de l'autonomie.» Et Julio, qui rêve de trouver une place de formation comme logisticien ou comme installateur-électricien, de conclure: «C'est une belle expérience, mais je souhaite maintenant aller de l'avant.» I



A l'instar de Julio, une quinzaine de jeunes ont déjà travaillé comme agents de propreté pour la Ville de Romont.
THOMAS DELLEY

UN TREMLIN VERS LE MONDE PROFESSIONNEL

La commune de Romont a connu d'importants problèmes de déchets sauvages il y a quelques années. Pour faire face aux comportements de littering, une table ronde – réunissant autorités communales, jeunes, police cantonale, enseignants, travailleurs sociaux hors murs et riverains – a été mise en place à la fin 2011 sous l'impulsion de l'association REPER.

Lancé en janvier 2013, le «mini-job» d'agent de propreté s'inscrit dans la continuité de cette table ronde. Les jeunes engagés pour ce travail se trouvent souvent dans une situation de

fragilité, voire de précarité socioprofessionnelle. A cela s'ajoutent parfois des problèmes de consommation. «Ce sont des jeunes en rupture», relève Fabien Boissieux, travailleur social de rue chez REPER. «L'idée c'est de les réinsérer dans un milieu accompagné, de les faire reprendre un rythme, de leur redonner confiance en eux et de leur confier des responsabilités.» Selon le conseiller communal Pascal Delabays, en charge du dicastère de la jeunesse, il faut leur permettre de remettre un pied à l'étrier: «Nous nous sommes rendu compte que certains jeunes ont besoin d'un petit recadrage

avant de pouvoir entrer dans le monde professionnel.»

Pour le syndic du chef-lieu, ces agents de propreté effectuent par ailleurs un travail de prévention auprès des pairs. «Du moment que ces places sont nettoyées, ce qui n'était pas le cas avant, il y a sans doute plus de respect de la part des jeunes qui les fréquentent», constate Roger Brodard. A noter que REPER reçoit de la commune un budget global de 100 000 francs par an pour s'occuper de la jeunesse à Romont. L'association propose d'autres «mini-jobs», notamment par le biais de son projet Rickshaw. FB

ROMONT

La STEP fête ses vingt ans et se projette vers l'avenir



La station d'épuration de Romont traite les eaux usées de 12 000 personnes. VINCENT MURITH

FLORA BERSET

Un brin d'histoire et de nostalgie, avec un regard résolument tourné vers l'avenir. En organisant une manifestation pour marquer son 20^e anniversaire, l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux du moyen pays de Glâne et de la paroisse de Sâles (AIMPGPS) a voulu faire d'une pierre deux coups.

L'événement s'est déroulé hier après midi à la station d'épuration de Romont en présence d'une cinquantaine d'invités. «Si l'AIMPGPS a 20 ans en 2015, certaines installations en ont 20 de plus», a rappelé le président du comité directeur Daniel Bard en guise d'introduction.

Le 2 mars 1995, une assemblée des délégués forte de 19 communes scellait les bases d'une nouvelle association intercommunale. L'AIMPGPS était née pour assainir les eaux usées de diverses communes glânoises et gruériennes en les acheminant vers le site de la STEP de Romont.

Aujourd'hui, l'AIMPGPS est une usine qui traite les eaux usées de 12 000 personnes. Après vingt ans d'âge, elle est prête à relever de nouveaux défis. L'évolution démographique du district implique le redimensionnement des installations existantes. De plus, certains équipements montrent des signes de fatigue et arrivent en limite de capacité. A cela s'ajoute la question du traitement des

micropolluants qui devra être intégrée dans les démarches de mise aux normes. «Une nouvelle taxe fédérale sera d'ailleurs introduite pour cela à partir de janvier 2016», précise Daniel Bard.

Les investissements seront non négligeables: «On parle d'un ordre de grandeur de 15 à 17 millions de francs selon les solutions retenues pour le traitement des eaux usées, tout en intégrant celui des micropolluants.»

Après une visite des installations, le bureau d'ingénieurs Ribl SA a présenté deux esquisses de solution pour la «STEP 2025» de Romont, soit par le biais d'un traitement classique de l'eau usée acheminée, soit par une technique particulière dite par bioréacteurs à membranes.

La première demande un agrandissement de la station d'épuration actuelle en direction de la déchetterie ainsi que la mise en place de nouveaux bassins de traitement. La seconde demande un ajout d'équipements techniques directement dans les bassins. Selon le président de l'association, les deux méthodes ont leurs avantages et leurs inconvénients. «Il va falloir réfléchir où nous allons mettre l'accent, les frais d'exploitation ou ceux de construction.» I